

LE TOURISME PEUT-IL ÊTRE UN ÉLÉMENT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?*

Gilles Caire

GEDES - Université de Poitiers

Faculté de droit et des sciences sociales – 93, avenue du Recteur Pineau – BP 623 – 86022 Poitiers Cedex

e-mail : gilles.caire@univ-poitiers.fr

Monique Roulet-Caire

Écomusée du Montmorillonnais

8, boulevard de Strasbourg – 86500 Montmorillon

e-mail : mcaire.ecomusee@libertysurf.fr

Le thème du tourisme durable est aujourd'hui très en vogue. Les colloques, les publications, les déclarations des collectivités publiques se multiplient. Afin de dresser un état des lieux du tourisme durable, tant du point de vue conceptuel que du point de vue de ses applications, nous avons ainsi choisi de sélectionner 10 questions qui nous paraissent couvrir (sommairement) les principales préoccupations actuelles.

1) Qu'est-ce que le tourisme durable ?

La notion de tourisme durable reprend le triptyque devenu maintenant familier du développement durable : « il doit être supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique, et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales » (article 1 de la Charte du tourisme durable de l'OMT [6] adoptée en 1995)¹. Les autres articles de cette charte détaillent les principaux éléments de ce tourisme voulu « harmonieux et maîtrisé » :

- le « milieu écologique » à protéger et à mettre en valeur est entendu au sens de maison commune : il englobe à la fois la nature et la faune, le patrimoine paysager, historique et architectural (y compris le bâti non protégé), ainsi que le « patrimoine de vie », (ethnologique et culturel). *L'environnement (au sens large) est la matière première d'un tourisme durable ;*
- les notions de développement et de progrès doivent être redéfinis *en relativisant les indicateurs quantitatifs traditionnels de l'économie du tourisme* (nombres de visiteurs, multiplicateur de dépenses, emplois créés, recettes en devises...), et en prenant en compte l'ensemble des coûts (environnementaux, culturels et sociaux) de l'activité sur le long terme, la répartition des richesses induites, et la qualité de vie des populations concernées ;

* Ce texte a fait l'objet d'une communication lors du forum « Les enjeux du développement durable » organisé par Orcades du 20 au 22 mars 2001 à Poitiers. Il est publié dans : *Les enjeux du développement durable*, Orcades, Poitiers, 2002. Il est également disponible sur www.tourisme-durable.net.

¹ La définition choisie par la Charte européenne du tourisme durable en espaces protégés [8] (signée en 1998 par 10 parcs naturels régionaux fondateurs de 7 pays différents) est un peu plus précise : « toute forme de développement, aménagement ou activité touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales, et contribue de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou séjournent dans les espaces protégés ».

- la recherche d'un tourisme durable passant par une planification stratégique globale induit nécessairement une réflexion, une consultation, une information constante, une participation au processus décisionnel et un partenariat de tous les acteurs : institutions publiques internationales, nationales et locales, ONG, associations, entreprises (du secteur touristique mais aussi agricoles et industrielles), population locale, travailleurs permanents et saisonniers, tour-opérateurs et touristes eux-mêmes. Il s'agit donc d'adopter *une autre méthode de gouvernance* avec l'idée que la réussite d'un projet repose nécessairement sur une cohésion sociale afin, selon l'expression de Jean Viard, de « faire richesse ensemble » ;
- plus largement le tourisme durable s'intègre dans *une conception éthique du tourisme*², facteur d'épanouissement individuel, et pouvant « favoriser le rapprochement et la paix entre les peuples, créant une conscience respectueuse de la diversité des cultures et des modes de vie » [7].

2/ Depuis quand s'intéresse-t-on au tourisme durable ?

Si le terme de tourisme durable est relativement récent et n'apparaît qu'au début des années 1990 dans la foulée du sommet de Rio et de l'Agenda 21, les préoccupations qu'il intègre sont parfois presque aussi vieilles... que le tourisme³. Deux débats récurrents préfigurent notamment l'avènement d'une volonté de tourisme durable :

- *le tourisme est-il compatible avec la conservation du patrimoine naturel et monumental ?* Si le tourisme peut procurer une source de financement pour la réhabilitation de certains sites ou monuments, il est le plus souvent perçu comme étant consommateur d'espace et à l'origine de dégradations multiples, qu'il s'agisse d'un tourisme primitif dit « de cueillette » (notamment par la chasse et le pillage d'objets d'art ou de fouilles) ou encore plus lorsqu'il se transforme en tourisme « industriel » (débordant la capacité de charge d'un édifice ou d'un écosystème [2], p. 30). Dès lors, les mesures de protection prises sont parfois très anciennes : création aux États-Unis du Yellowstone National Park en 1877⁴, en France lois sur le classement et la protection des sites (1887) et sur les monuments historiques (1913)⁵. On retrouve aujourd'hui une logique similaire dans les 25 opérations grands sites (Pointe du Raz, Gavarnie, Sixt-Fer-à-Cheval, Brouage, Provins, Pont du Gard, ...) lancées depuis 1989. Il s'agit ici de concilier restauration d'une qualité paysagère très dégradée et gestion des flux de fréquentation ;

² la lutte contre le « tourisme sexuel » est évidemment en parfaite coïncidence avec cette recherche d'éthique.

³ ainsi en 1856, le décret sur les eaux minérales en France institue la déclaration d'intérêt public et le respect d'un périmètre de protection, manière d'assurer la durabilité d'un tourisme thermal, fondateur du tourisme bourgeois.

⁴ avec pour double objectif la préservation d'un « paradis terrestre » menacé par les trappeurs et les chercheurs d'or, et l'éducation à la nature de la population américaine.

⁵ Les écomusées participent à une exigence voisine de protection et de conservation du « patrimoine de vie ».

- *le tourisme peut-il contribuer à un aménagement harmonieux du territoire ?* Dès la fin des années 50, les pouvoirs publics ont vu dans le tourisme une opportunité pour revitaliser « le désert français » des zones montagneuses et rurales. C'est la ruée vers « l'or blanc », la volonté d'encourager le tourisme rural (le 1^{er} gîte rural est ouvert en 1951) et l'agritourisme, le décret sur les parcs naturels régionaux⁶ (1963). Aujourd'hui le tourisme demeure un des outils privilégiés des politiques d'aménagement du territoire, comme le montre l'adoption en 1999 d'une loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire qui affirme que le tourisme doit rechercher « une compétitivité économique à long terme associant justice sociale, qualité de vie et d'environnement, préservation des ressources et participation de l'ensemble des acteurs dans les processus décisionnels »⁷.

Le tourisme durable est donc aujourd'hui le résultat d'une convergence entre la recherche moderne d'une dynamique de développement durable appliquée aux différents secteurs de l'économie, et d'une histoire du tourisme où les acteurs se sont toujours interrogés, mais dans des termes différents, sur la meilleure façon de préserver ou de mettre en valeur durablement un territoire.

3/ Pourquoi le concept de durabilité concernerait plus particulièrement le tourisme ?

Le tourisme est une activité sectorielle où la durabilité joue et jouera un rôle majeur car il s'agit d'une activité :

- qui connaît *une croissance plus forte que la moyenne*. Le nombre de voyages touristiques internationaux est ainsi passé de 170 millions en 1970 à 698 millions en 2000⁸ et devrait atteindre à l'horizon 2020, 1 milliard 600 000. Cette progression de la demande au plan mondial s'explique à la fois par la démocratisation du transport aérien, par une élasticité revenu supérieure à un⁹ et par une extension du temps de loisir¹⁰, facteurs de croissance qui devraient perdurer ;
- qui par nature est *territorialisée* (sauf peut-être tourisme off-shore ou « sous-bulle » du type grands parcs d'attraction ou Center parcs), et de ce fait est irrémédiablement au confluent de l'économique, du culturel et de l'environnemental ;

⁶ « Le parc naturel régional a pour objet de protéger le patrimoine, de contribuer à l'aménagement du territoire, de favoriser le développement économique, social, culturel, et à la qualité de la vie, d'assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public, de réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche ». Les PNR constituent ainsi les premiers expérimentations d'un développement durable avant la lettre.

⁷ à mettre en parallèle avec la loi d'orientation agricole de juillet 1999 prônant la multifonctionnalité et la pluriactivité de l'agriculteur et mettant en place les CTE (Contrats Territoriaux d'Exploitation).

⁸ En 2000, on estime à environ 3 milliards le nombre de voyages touristiques à l'intérieur des espaces nationaux.

⁹ en moyenne, lorsque le revenu s'accroît de 1%, les dépenses touristiques augmentent de plus de 1%.

¹⁰ même si se développe, notamment en France, une tendance sur une partie du temps de congés payés, à rester au domicile ou dans un environnement proche.

- qui engendre *une concentration des populations* sur des périodes restreintes (saison), sur des espaces limités et souvent caractérisés par un équilibre fragile (littoral, centres historiques, moyenne et haute montagne, petites îles), concentration qui de plus peut être source de conflits d'usage avec la population locale (eau, chasse, agriculture, encombrements routiers,...) ;
- qui en tant qu'*activité « de contact »* porte en puissance des capacités à produire des changements sociaux, à déstructurer les sociétés locales¹¹ et à homogénéiser les cultures et les modes de vie ;
- qui doit également *préserver le droit au voyage des générations futures*, leur droit à la découverte et à la connaissance d'une planète diverse naturellement et culturellement. Il s'agit de « laisser de l'espace à ce qu'aimeront nos enfants » (Jean Viard, [4] p.25). Qui aurait pu ainsi supposer il y a 50 ans que certaines mines (Lewarde, Saint-Etienne) deviendraient des attractions touristiques majeures ?
- qui est profondément *liée aux systèmes de valeurs* : « parler de tourisme c'est parler de la nature, du jugement moral, de la beauté, de l'amour, de l'amitié, de la vérité, de la réalité, de l'obligation » (C. Lucques).

En conséquence, il paraît logique que le tourisme soit le secteur économique où ce sont les professionnels eux-mêmes qui se sont emparés (au moins dans les déclarations) du thème de la durabilité¹².

4/ Comment rendre le tourisme durable ?

Même si comme nous l'avons souligné, l'entente et la coordination des différentes parties intéressées est essentielle, il est néanmoins commode de distinguer parmi les instruments du tourisme durable, ceux relevant de l'auto-adhésion de ceux relevant de la contrainte publique.

Concernant les initiatives volontaires, quatre types de politiques (non exclusives) sont envisageables :

- *un système de management environnemental interne à une entreprise* (Accor [10], respect de la norme ISO 14001 chez Center Parc), qui impose à ses différents établissements et fournisseurs des normes d'économies d'eau et d'énergie, de recyclage des déchets, une meilleure intégration paysagère...
- *une labélisation des produits* proposés au consommateur (écolabels de type Gîtes Panda ou Hotel au naturel, drapeaux bleus, Green Globe). Dans le même esprit, l'attribution de récompenses annuelles permet de valoriser certains projets innovants ;

¹¹ ainsi aux Canaries, une étude a montré que seulement 10% des imprimés, programmes télévisés, enseignes étaient de langue espagnole. Les locaux sont ici réellement « submergés » culturellement.

¹² De plus la France est la première intéressée en tant que premier pays réceptif au niveau mondial (74,5 millions d'entrées touristiques en 2000).

- *les codes et chartes de conduites* élaborées par des institutions internationales (OMT), des ONG (WWF), des associations (Parcs naturels) qui reposent sur une adhésion volontaire des professionnels (émetteurs et réceptifs), des touristes (Atalante) ou plus rarement des populations réceptrices (île Maurice) ;

- *le tourisme solidaire*, où le « client » contribue financièrement et/ou matériellement à l'entretien du territoire, à l'amélioration des conditions de vie des travailleurs du tourisme ou à des projets de développement local.

Il faut cependant noter que les deux premières politiques se sont plutôt jusqu'à présent cantonnées à l'environnemental et que la troisième repose sur des règles autodéterminées, sans valeur juridique et souvent sans sanctions de non-respect explicites et appliquées. De plus, l'inflation de labels et de certifications les rend moins « audibles » auprès des touristes, et ne relève parfois que d'un simple argument de marketing.

Il semble donc que les instruments « classiques » aux mains des pouvoirs publics soient encore utiles dans une optique d'incitation et de régulation comme par exemple :

- des *mécanismes réglementaires* : maîtrise foncière (POS), gestion des droits à construire¹³, droit du travail, salaires minimums, amendes ;

- des *investissements* dans des études de faisabilité et d'impacts, des équipements publics structurants, dans la restauration du patrimoine ;

- des *subventions* et des *taxes* : soutien à la prise de risque de porteurs de projets, instauration de quotas d'embauche locale, écotaxes, taxe de séjour, vignettes touristiques (Egypte), paiements des aires de stationnement, encouragement à l'ouverture des équipements touristiques à la population locale ;

- *l'organisation de la promotion* et le soutien à la commercialisation d'activités diffuses ;

- *des campagnes de sensibilisation* et d'éducation visant à une « mise en désir culturelle » (Jean Viard) d'un tourisme durable dans l'inconscient du consommateur¹⁴.

5/ le tourisme durable peut-il être rentable ?

La question la plus débattue mais peut-être celle amenant une réponse affirmative très sûre. Tout d'abord, il est évident que le calcul de rentabilité de toute activité économique ne peut se faire uniquement en termes monétaires et financiers, mais doit *prendre en compte l'ensemble des gains et des coûts à long terme* (réduction de coûts liés aux économies d'énergie par exemple) *et touchant*

¹³ Même si paradoxalement plus un espace est protégé, plus les gens désirent le voir, plus les menaces pour l'environnement deviennent fortes (constat du rapport « loving them to death » (passion fatale) de 1991, qui fut le point de départ de construction de la charte du tourisme durable des PNR).

l'ensemble de la société (impacts sur les autres secteurs économique, sur la qualité de vie des habitants,...). Mais surtout le tourisme durable est peut-être le meilleur gage d'une rentabilité durable, de la reproduction de l'activité elle-même car *il permet de préserver l'attractivité et donc le succès d'une destination*. Trois exemples permettent d'illustrer cette logique toute capitaliste de « création de valeur » :

- la politique française d'étalement des vacances (à l'origine sur la demande des professionnels de la montagne) permet à la fois de restreindre (théoriquement) le développement des constructions immobilières, un accroissement de satisfaction du consommateur (en termes de services et de prix), et une hausse de rentabilité des équipements ;

- le groupe Accor (3^e rang mondial dans l'hôtellerie), traite le tourisme comme une industrie lourde car l'amortissement de ce type d'investissement se fait sur 30 ou 40 ans. En conséquence, « le tourisme durable pour nous [Accor], c'est un patrimoine qui représente un réel intérêt à caractère permanent avec une protection garantie, c'est une appropriation du projet par la population locale et c'est un équilibre naturel d'exploitation » ([4] p.23), sous-entendu il faut que les flux de touristes soient durables, que politiquement et socialement les élus, les associations, les représentants des catégories professionnelles ne mettent pas de bâtons dans les roues et que les investissements d'infrastructures et d'accompagnement nécessaires (routes, accès, parking, logements pour les travailleurs...) aient été financés par les pouvoirs publics qui de plus éventuellement accorderont cautionnements et prêts bonifiés ;

- devant les « ravages » d'un tourisme de masse qui a littéralement phagocyté son support environnemental (urbanisation à outrance, hooliganisme, hausse des prix du foncier pour les locaux, défiguration du littoral, apparition d'un tourisme permanent allemand) et la chute relative de fréquentation des touristes étrangers, l'Espagne et notamment les Baléares tentent aujourd'hui de retourner en arrière : destruction des bâtiments bâtis trop près de la mer, terrains déclassés afin qu'ils ne soient plus constructibles, limitation du nombre de permis de construire, projet d'une éco-taxe afin de financer un Fonds de réhabilitation des espaces touristiques ([1], p. 59 à 71).

Dans les 3 cas, la demande d'un tourisme durable émane des professionnels eux-mêmes, même si leur conception du tourisme durable est celle de « gains personnels qui durent ». Utopie et nécessité du capitalisme peuvent donc avoir certains intérêts communs, puisque l'environnement est le « fonds de commerce » de l'industrie touristique et qu'un produit de tourisme durable vieillit moins vite qu'un produit classique. Mais quand il s'agit de droit du travail et de redistribution des richesses, qui sont pourtant des composantes essentielles du développement durable, alors très vite

¹⁴ Quoi qu'on en dise, la demande actuelle des vacanciers demeure très majoritairement orientée vers le repos (le célèbre « bronzer idiot » du « sea, sex and sun ») et le divertissement non culturel.

les professionnels crient à l'atteinte aux libertés et au taux de profit. Le tourisme durable ne peut pas se concevoir uniquement en termes de logique gagnant-gagnant, *il génère forcément des conflits, des choix et donc des renoncements.*

6/ le tourisme durable peut-il contribuer au développement des pays du Sud ?

Aujourd'hui le tourisme international est au plan mondial la première source de recettes d'exportations devant l'automobile, la chimie, l'alimentation, l'informatique et le pétrole. Pour de nombreux pays, il est une source indispensable de devises (pour 38% des pays il en est même la première source). Face à ce constat, le tourisme durable est souvent perçu par les pays du sud comme *un luxe coûteux*, une lubie et une censure d'occidentaux nantis¹⁵, et ne pouvant procurer que des ressources marginales. Cependant, selon la plupart des études, le pourcentage de la « manne touristique » qui reste au Sud serait inférieure à 30 %¹⁶ (que l'on songe à ces clubs de vacances où l'équipement, l'alimentation, la direction, les animateurs sont originaires du Nord, proposant toutes les activités à l'intérieur du « camp » et ne laissant que les emplois les moins qualifiés aux autochtones)¹⁷.

Dès lors l'application des critères du tourisme durable constitue peut-être *une opportunité de conserver une proportion plus élevée de ces recettes*, qui pourraient être réinvesties dans le tourisme et la protection des sites (et de les améliorer pour les générations futures), facilitant ainsi la création de petites entreprises et d'emplois. Mais il peut également constituer *un levier pour la diffusion* des techniques, pour l'artisanat, pour le développement du réseau d'adduction et de traitement de l'eau, des communications, de l'agriculture, et des services publics de santé et d'éducation. De plus il constitue *une opportunité de promotion d'un processus participatif* de la communauté dans son propre développement humain, et d'une conscience collective du respect auquel chacun a droit, y compris dans le domaine de l'égalité homme / femme [11].

Le tourisme, même maîtrisé, n'est pas cependant la « panacée universelle ». D'une part, le tourisme du Sud aura beaucoup de mal à s'affranchir de la domination des multinationales du Nord, notamment dans les domaines de la diffusion de l'information et de la commercialisation. D'autre part, le tourisme n'est pas forcément le secteur le plus porteur de développement. Il s'agit trop souvent d'une solution de (fausse) facilité, choisie par défaut dans une situation d'absence totale d'avantages économiques et qui devient une monoactivité conduisant à une dépendance quasi totale.

¹⁵ qui de plus ont disposé de 150 ans pour développer par étapes leurs activités touristiques.

¹⁶ De plus cette « manne » est très inégalement répartie.

¹⁷ mais qui ont peut-être l'avantage d'être plus neutres en termes d'impact sur le milieu culturel que le tourisme diffus.

7/ tourisme de masse et tourisme durable sont-ils compatibles ?

Il s'agit selon nous du premier grand défi pour le tourisme durable. Le plus souvent l'application des principes du tourisme durable conduit à *une discrimination des clientèles* :

- soit *par les prix*, le tourisme durable et socialement responsable étant coûteux (Atalante reconnaît ainsi que sa clientèle est assez aisée puisque le prix moyen d'un séjour est de l'ordre de 11 000 F [5]) ;

- soit *par un système de quotas* impliquant que les premiers arrivés soient les seuls servis (limitation du nombre d'entrées, mais aussi égoïsme de certains résidents secondaires s'abritant derrière un alibi écologique pour refuser tout changement) ;

- soit *par l'éducation* (volonté d'un écotourisme d'une élite qui seule serait à même d'apprécier).

Le tourisme durable est encore trop souvent le qualificatif officiel employé (outre le fait qu'il procure des subventions) pour masquer une recherche de différenciation, de montée en gamme de la part de professionnels cherchant à accroître leur taux de profit et le désir d'une population cherchant une bonne « fréquentation ».

Or si le tourisme durable est un devoir, il ne faut cependant pas négliger un impératif qui est celui du *droit aux vacances et au tourisme pour tous*. Il reste donc à concilier tourisme social et tourisme durable, qui pour le moment est encore essentiellement un tourisme de niches de marché, réservé à des clientèles et des espaces privilégiés.

8/ Le développement du tourisme durable est-il durable ?

Second grand défi, le tourisme durable doit s'intégrer dans un projet beaucoup plus global de développement durable. Or on privilégie trop souvent les enjeux locaux et sectoriels, *en oubliant de considérer les impacts et les contraintes externes*, moins visibles mais qui n'en sont pas moins réels¹⁸. Les projets de tourisme durable intègrent tous une politique locale de traitement des déchets, d'économies d'énergie et d'eau, une mise en place de déplacements alternatifs sur sites (véhicules électriques, pistes cyclables, sentiers de randonnées, ...), mais oublie totalement en amont *l'explosion des transports* résultant de cette mobilité touristique (ainsi un touriste français fait en moyenne 890 km par voyage), de l'étalement des séjours (l'augmentation des courts séjours induit nécessairement plus de déplacements) et du morcellement des hébergements. Développement des transports et développement touristique rentrent donc en conflit « durablement », car l'automobile et l'avion demeurent les modes de transport occasionnant le plus de nuisances¹⁹. Or la substitution

¹⁸ Plus largement se pose ici la question de savoir quelle est l'échelle spatiale pertinente pour élaborer une stratégie de développement touristique durable (nation, région, pays d'accueil, communauté de communes, parcs ?).

¹⁹ Les coûts externes des transports (accidents, pollution de l'air, changements climatiques, processus amont-aval, bruit, dégradation de la nature et des paysages, congestion urbaine) en euros pour 1000 voyageurs-km sont les suivants :

du rail à l'avion et à la voiture n'est possible que dans certaines limites, techniques (comment franchir les océans ?) et de prix (une piste d'atterrissage coûte nettement moins cher qu'une ligne ferroviaire).

Est-ce à dire qu'un bon touriste est celui qui reste à la maison et regarde un documentaire sur le pays qu'il souhaitait visiter puisqu'il ne pollue pas et ne perturbe pas le milieu ethnologique ? Non évidemment, mais par nature, le développement touristique ne peut se concevoir que dans le cadre d'*une stratégie globale des transports et de partage des ressources* : « le transport est la plus grosse bombe à retardement dans les rapports tourisme-environnement et met en jeu très crûment des questions éthiques : comment partage-t-on entre les habitants de la planète, entre touristes et non-touristes, entre les touristes des différents pays, entre ceux qui voyagent et ceux qui vont voyager, la contribution à l'enrichissement de l'atmosphère en CO2 et autres gaz ? » ([1] p. 57). L'indépassable relation entre transport et tourisme est ainsi un défi majeur pour l'application du rapport Brundtland reposant sur une nécessaire solidarité et équité intra- et intergénérationnelle.

9/ le tourisme durable est-il le produit de l'imaginaire d'une société majoritairement urbaine ?

Il apparaît aujourd'hui que la demande en tourisme durable émane essentiellement d'une clientèle urbaine à la recherche d'une « authenticité » idéalisée. Et c'est sans doute dans le domaine du tourisme rural que le décalage entre cet idéal et la réalité est le plus apparent. Appliqué au tourisme rural, le tourisme durable se réduit alors souvent *une mise en scène d'archétypes désuets*.

Les citadins veulent retrouver les fermes « traditionnelles » d'antan avec la basse-cour, la nappe à carreaux et le paysan en sabot. Image Cliché, renforcée par toutes les publicités « terroirs » et les manifestations « touristikorurales » organisées dans les grandes métropoles (marchés locaux, fête des battages...). Or une fois sur place que voient-ils ? Une famille installée dans un pavillon récent, bénéficiant du même confort ménager que la plupart des citadins ; des agriculteurs gestionnaires bien loin de l'image « préfabriquée »²⁰. Adieu veillées, cote de velours et petits plats mijotés... *Le rythme de vie à la campagne est de plus en plus proche de la vie urbaine*, surtout quant on sait que beaucoup de ménages ne vivent pas que sur l'exploitation. Le travail d'un conjoint à l'extérieur implique le respect d'horaires, la course pour aller chercher les enfants à l'école,... Par ailleurs, les citadins vacanciers de l'espace rural sont souvent logés dans des gîtes ruraux ou chambres d'hôtes dont les propriétaires ne sont que très minoritairement eux-mêmes exploitants agricoles.

voiture 87,3 ; avion 47,5 (mais le plus gros pollueur, 2 fois plus que la voiture), autocar 38,9, rail 19,5 (source : Union Internationale des Chemins de fer). Ces coûts ne sont jamais intégrés dans les projets de tourisme durable.

De plus, pour les exploitants engagés dans une logique économique il est nécessaire d'avoir à l'esprit toute *la longue progression parcourue par le monde rural*. Vouloir faire du tourisme durable axé uniquement sur la tradition n'est-ce pas nier tous les progrès sociaux et culturels dont a bénéficié –au même titre que les autres- le monde rural ? Si l'exploitant laisse tomber en ruine la vieille maison basse et humide de ses ancêtres au profit d'un pavillon standard ou préfère construire un hangar métallique et fonctionnel plutôt que d'utiliser sa vieille grange c'est parce qu'il y vit et y travaille avec un souci légitime de confort et de rentabilité. Nous pouvons certes le regretter mais nous pouvons aussi le comprendre. Viendrait-il à l'idée sous prétexte de tourisme de tradition de demander aux parisiens de vivre dans les quartiers insalubres du Paris d'avant Haussman sous prétexte que c'était plus pittoresque ?²¹

Qu'en conclure ? Il ne s'agit pas d'exclure toute forme de tourisme en espace rural mais cela implique des efforts de formation et d'éducation des touristes et de ceux qui les reçoivent. Ce qui nous conduit naturellement à notre dixième et dernière question.

10/ Le tourisme durable n'est-il pas fondamentalement une question de formation et d'éducation ?

Si nous conservons l'exemple du tourisme rural, il ne s'agit pas d'exclure ce type de tourisme ou de prétendre qu'il n'y a aucune différence dans les modes de vies à la campagne ou en ville. Mais pour qu'il y ait un réel tourisme durable où chacun s'y retrouve sans « y perdre son âme » il convient d'expliquer, d'éduquer et de former les différents intervenants, de « donner du sens » au tourisme.

En effet, on peut très bien organiser une mise en scène type animations-spectacles (le Bugue en Dordogne, ...) où l'on fera revivre un village « comme au début du XX^e siècle », cela existe et a bien fonctionné jusqu'à présent. Or aujourd'hui la demande semble évoluer vers autre chose.

On peut aussi *travailler en amont auprès de la clientèle et des locaux dans un soucis de longévité, de respect et de citoyenneté*. En effet, si l'on a jamais pris le temps d'expliquer aux banlieusards que le pré vert dans lequel ils souhaitent pique-niquer est un champ de blé en herbe, outil de production de l'agriculteur, et non un espace récréatif comme les parcs publics aménagés qu'ils ont l'habitude de fréquenter, il sera toujours facile de les qualifier de « sauvages qui ne respectent rien » et eux pourront toujours répondre « qu'ils préfèrent la mer, à la campagne il n'y a rien à faire, tout

²⁰ image préfabriquée dès l'enfance, puisque le tracteur demeure la seule concession à la modernité présente dans les livres pour enfants, dans lesquels le cochon est dans un enclos, les poules et les canards dans la basse cour, les vaches dans les prés et sont traitées à la main...

²¹ Enfin ruraux et urbains ont tous les deux un droit aux vacances et peuvent souhaiter profiter de leur congés pour rompre le rythme de la vie quotidienne.

est privé »... De même, les jeunes cadres urbains en week-end dans un gîte rural pourront regretter que cette campagne idéalisée ne corresponde pas totalement à leur attente. Qui prendra le soin de leur expliquer tout ce que la paysannerie a enduré comme moquerie, comme dureté dans les conditions de vie, comment les grands-parents ont dû subir l'autorité du « bon maître » pour qu'aujourd'hui les petits-enfants ne soient plus métayers ou domestiques mais propriétaires de parts sociales du GAEC familial²² ; qu'ils ont le droit d'avoir remplacé la terre battue par du parquet flottant... Et que si la basse cour a disparu c'est à cause des contraintes qu'elle engendre mais aussi qu'à l'origine son existence était liée à l'obligation d'approvisionner en volaille la famille du maître....

A contrario, n'est-ce pas une gageure que de *prendre le temps d'expliquer*²³ aux agriculteurs qu'ils ont tout intérêt à ne pas labourer le sentier le long de leur champ ? Car l'été les randonneurs passeront et achèteront des produits à l'épicerie du village. Ainsi ils contribueront à l'économie locale. N'est-ce pas intéressant de leur faire prendre conscience des caractéristiques de l'habitat rural de leur pays pour qu'ils puissent se muer en « guide de territoire », et être ainsi capables de répondre pertinemment aux questions des touristes ?²⁴ De plus s'ils ont conscience de l'intérêt architectural de leurs bâtiments peut-être les transformeront-ils en bâtiments d'accueil (gîte, ferme-auberge...).

Sans parler de l'importance de l'accueil et de la sensibilisation des enfants lors de séjours du type classes transplantées où ils peuvent voir et participer à la vie rurale²⁵. N'est-ce pas ainsi que l'on forme les citoyens, et les futurs touristes de demain ?

Notre société recherche les rencontres, les moments de partage, de convivialité, de découverte de l'autre. Quel que soit l'espace d'accueil (rural, urbain, littoral, montagne) et le pays concerné, le tourisme durable peut répondre à ces attentes si notre société est capable d'*un travail en profondeur et non pas d'une mise en scène artificielle*. Le tourisme durable a besoin de médiateurs-interprètes de milieu de vie. A la société de saisir cette opportunité et d'y consacrer les moyens nécessaires (financiers et humains) pour que cette rencontre ait réellement lieu.

²² le montmorillonnais en est un bon exemple (cf. *L'agriculture en montmorillonnais de 1880 à 1914*, Publications de l'Ecomusée, 1987)

²³ De plus le décloisonnement au moment de la formation, entre activités, entre opérateurs est très souvent positive et enrichissante pour tous.

²⁴ L'écomusée du montmorillonnais a ainsi mis en place des formations concernant la valorisation de l'habitat rural et des formations « connaissance de Pays » proposées aux personnes impliquées dans une démarche d'agritourisme. De plus il participe activement à un CTE « patrimoine » qui démarre en 2001.

²⁵ Malheureusement les contraintes réglementaires pour les activités scolaires extérieures et l'accueil d'enfants sont aujourd'hui en France très dissuasives et tend à élever les tarifs.

Sélection bibliographique :

- [1] **Tourisme durable**, Cahiers Espaces n°67, novembre 2000
Ouvrage de référence, très complet, constamment illustré d'exemples d'application, surtout français et européens.
- [2] **Développement d'un tourisme durable. Guide à l'intention des planificateurs locaux**, OMT, 1997
Ouvrage pratique, proposant une démarche de construction de projets, accompagnée d'exercices et d'exemples variés couvrant tous les continents.
- [3] CAZES G., LANQUAR R. **L'aménagement touristique et le développement durable**, PUF Que-sais-je n°1882, 2000
Ouvrage différenciant les pratiques d'aménagement selon le type d'espace (littoral, montagnard, rural, urbain).
- [4] **Vers un tourisme durable**, Actes de la 10^e Université d'été du tourisme rural, CNPTER, décembre 2000
Recueil d'expériences, essentiellement françaises et en milieu rural.
- [5] HEGUY JB, le tourisme durable n'est-il qu'une utopie ?, **L'écho touristique** n°2528, 8 décembre 2000
Le point de vue d'une revue destinée aux professionnels du tourisme.

Sélection de chartes en ligne :

- www.world-tourism.org : [6] Charte du tourisme durable de Lanzarote (1995), [7] Code mondial d'éthique du tourisme (1999)
- www.parcs-naturels-régionaux.tm.fr : [8] Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés (1998)
- www.atalante.fr : [9] Charte d'éthique du voyageur (1997)
- www.accor.com : [10] Charte environnement de l'hôtelier
- www.kiskeya.alternative.org : [11] Programme de recherche sur la certification du tourisme durable (1999), Code d'éthique (2000)